

## Le District de Football du Calvados informe le football condéen ...

Ce Vendredi 19 Avril 2019, à l'initiative du référent Arbitrage de l'ESM Condéen, Gaëtan GUYARD, le District du Calvados et la Commission Départementale des Arbitres sont allés à la rencontre des dirigeants, afin d'échanger sur l'arbitrage.

Lors de cette soirée, nous avons plaisir de constater que l'ensemble des catégories des clubs de l'ESMC et FCFC est représentée, par leurs dirigeants et éducateurs.



Dominique DE LA COTTE (Président de la C.D.A), Patrick TELLIER et Denis AHMED (Membres de la C.D.A), ainsi que Georges DOLD (Secrétaire du District du Calvados) ont abordé divers sujets.

Tout d'abord, l'accueil que des arbitres officiels dans le club avant, pendant et après la rencontre. Ce sujet met l'accent sur la volonté du club à accueillir dans les meilleures conditions les officiels d'une rencontre. De plus, cela permet d'échanger entre arbitres, dirigeants et joueurs avant et après la rencontre : *« Nous sommes avant tout des êtres humains, et le fait d'en parler après la rencontre, permet à chacun des acteurs d'une rencontre d'avancer plus sereinement, et d'en ressortir grandis »*.

Le second sujet de la soirée, évoque les devoirs d'un arbitre envers son club. En effet, un arbitre dans la vie de son club est tout aussi importante. Il se doit de pouvoir répondre présent lors des différentes manifestations, et notamment lors des rencontres amicales organisées par son club, dans le cadre de préparation d'avant-saison, etc... Dominique DE LA COTTE précise aussi que *« selon les statuts et règlements, l'arbitre mineur doit être accompagné par le club lors de ses rencontres »*



Enfin, nous avons échangés sur le dernier point de cette soirée qui était d'évoquer les sanctions administratives (avertissement et exclusion).

Ce point a fait débat avec les différents dirigeants présents mais qui a permis l'interactivité.

Il est important de prendre conscience qu'une sanction envers un joueur dépend du motif pour lequel il a été sanctionné : « *Si votre joueur est exclu pour une faute grossière, alors qu'il a eu un comportement violent, la sanction ne sera pas la même* »

Les intervenants ont mis aussi l'accent sur la nécessité des dirigeants et capitaines, de vérifier la feuille de match informatisée à l'issue de la rencontre, car bons nombres d'erreurs sont constatées : résultat ou sanctions erronées, ...

Suite à cette réunion très enrichissante pour l'ensemble du football Condéen, nous avons poursuivi la soirée autour du pot de l'amitié et d'un buffet offert par le club.

Nous tenons à remercier :

- Les intervenants du District du Calvados, de la Commission Départementale des Arbitres du Calvados pour leur disponibilité et de leur transmission des informations qui a permis un échange fructueux, au service du football.
- Le bureau de l'ESMC, et son Président, G.HOUZIAUX, qui ont permis de réaliser cet échange.
- Le FCFC, sa Présidente C.GROUSSARD et ses dirigeants pour leur présence à nos cotés pour la cause commune, qu'est l'arbitrage.

*Pour le Pôle Arbitrage de l'ESMC,  
(Gaétan GUYARD)*